

PLAN D'ACTION – 2021

Comité AVANTAGES SOCIAUX

MANDAT DU COMITÉ

Soutenir les retraités souscrivant aux assurances collectives, afin de leur faire profiter au maximum de leur couverture.

Être vigilants lors du transfert du fournisseur Croix Bleue vers le fournisseur SSQ pour les prochaines années.

S'assurer que les protections actuelles des retraités soient protégées lors de la mise en place du nouveau fournisseur.

Composition du comité

Jacques Villeneuve, responsable ; Christian Dionne, Sylvie Gravel, Mario Gervais (au besoin)

Plan d'action 2021

Activités à réaliser	Échéancier	Résultats
Supporter les personnes ayant des problématiques particulières avec l'application de nos assurances collectives.	En continu	
S'assurer d'avoir une interprétation commune du contrat entre nos membres et notre fournisseur d'assurance SSQ	En continu	
Poursuivre les conférences en territoire afin d'expliquer les modifications avec la venue de la SSQ	Sur demande des territoires.	
Offrir des conférences à de futurs retraités sur les différences de notre assurance versus l'assurance des employés actifs	Sur demande des territoires.	
Garder contact avec les syndicats SCFP, nos représentants légaux envers Hydro-Québec	En continu	
Sur notre site, mise à jour des tableaux montrant les tarifs de nos assurances collectives et de la RAMQ	En début janvier 2021 et en juillet 2021	
Préparer un programme de formation pour le futur responsable des avantages sociaux. Au besoin préparer une formation pour les volontaires Avantages sociaux en territoire.	Janvier à juin 2021	
Participer aux discussions avec HQ et les syndicats pour s'assurer que les droits des retraités soient bien représentés.	En continu et sur demande particulière.	